

La Loi Petites affiches Odal Gazette du Palais Quotidien Juridique Les Affiches Versaillaises

Justificatif de parution

Justificatif généré le 16/11/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 16/11/2023

Département : (92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/707932

N° d'annonce : 707932

ALMA 2

Société à responsabilité limitée au capital de 1 €

Siège social: 114, rue Chaptal 92300 LEVALLOIS-PERRET

799 428 826 R.C.S. Nanterre

Aux termes du PV du 16 novembre 2023, l'Associé Unique a décidé de :

- Transformer la société en Société par actions simplifiée à compter du même jour ;
- De nommer en qualité de Président la société Ayming sas, au capital de 43 359 483,36 euros, dont le siège social est situé 114, rue Chaptal à Levallois Perret (92300), immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 414 119 735 ;
- De changer la dénomination de la société en Ayming Digital ;
- De modifier l'objet social comme suit: « La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

La conception et la commercialisation de logiciel (I), Le conseil en management (II). A titre accessoire, elle a un champ d'intervention général concernant la participation et l'acquisition commerciales et financières (III).

I – CONCEPTION ET COMMERCIALISATION DE LOGICIEL

La société a aussi pour objet, directement ou indirectement tant en France qu'à l'étranger, la conception et la commercialisation de logiciels et matériels informatiques, l'expertise en ingénierie informatique et en génie logiciel, la création, l'hébergement, le référencement et l'audits de sites internet, intranet et extranet, le développement d'applications pour les nouvelles technologies d'information et de communication et la dispense de toute action de conseil ou de formation relative à la mise en place d'outils informatiques.

II - LE CONSEIL EN MANAGEMENT

La société a pour objet, directement ou indirectement tant en France qu'à l'étranger, l'étude, le développement, la diffusion et la commercialisation des produits et des services notamment d'audits destinés aux entreprises, visant la recherche d'économies, de primes, aides et subventions ou l'optimisation des comptes de produits pour ses clients dans le domaine de la gestion et de la finance.

Petites affiches La Loi Gazette du Palais Odal Quotidien Juridique Oplec Les Affiches Versaillaises Justificatif de parution

La société développe en interne une activité d'audit aux fins d'optimiser les postes du compte de résultat de l'entreprise s'appuyant sur une méthodologie propre qui fait l'essentiel de son savoir-faire, sur l'identification des compétences externes nécessaires et le suivi de leurs utilisations pour le compte de ses clients.

A cette fin, la société est autorisée, par les présents statuts, à mettre en œuvre une activité de développement informatique supportant la collecte et la vérification matérielle des informations utiles à l'appréciation des postes de charges et de produits audités.

III - PARTICIPATIONS

La société pourra participer de manière directe ou indirecte à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social de la société. »

- Les statuts ont été modifiés en conséquence.
- Admission aux assemblées et droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.
- Agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique ou par les associés en cas de pluralité d'associés sont libres.

Mention sera faite au RCS de Nanterre.

Le Président

Vérifier la validité de l'annonce Code de vérification : aePtLMcMD

https://digitalisation.actulegales.fr/#aePtLMcMD



